

Vivre et travailler autrement



Essaimage Modèle VETA

L'association est chargée de promouvoir l'insertion par le travail des adultes autistes avec déficiences intellectuelles en accompagnant les entreprises et en formant les professionnels à de nouvelles d'accompagnements et de management.

Année de création de l'initiative : 2022

Thématiques de la Diversité portées par l'initiative :
handicap

Nombre de salariés en France : 5

Nombre de bénévoles en France : 12
Nombre d'adhérents en France : 15

VETA œuvre à l'inclusion socioprofessionnelle des jeunes autistes avec déficience intellectuelle et à une évolution systémique des pratiques d'accompagnement. L'association se positionne comme un acteur de transformation sociale qui remplit une mission d'intérêt général.



Décrivez votre initiative et ses résultats clés

L'association Vivre et Travailler Autrement (VETA) a pour vocation de permettre l'accès à l'autonomie et à la pleine citoyenneté au plus grand nombre possible d'adultes autistes qualifiés de « sévères », via un emploi, un habitat et l'apprentissage de la vie sociale.

Depuis 2014, VETA déploie un modèle expérimental innovant d'inclusion des jeunes atteints d'un trouble du spectre autistique (TSA) avec déficience intellectuelle. Le dispositif est fondé sur la mise en emploi à mi-temps en milieu ordinaire (avec un contrat de droit commun long terme CDI), l'autre mi-temps étant consacré à l'autonomisation par l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne (se laver, s'habiller, se faire à manger, etc., sans oublier le sport et les loisirs...), dans un lieu de vie dédié, avec un accompagnement professionnel formé et supervisé.

Plus de 50 jeunes autistes sont aujourd'hui en CDI de droit commun dans 12 entreprises et sont engagés dans un parcours d'autonomisation globale. Depuis 2021, l'association travaille avec la Délégation interministérielle à l'autisme (DIA) afin d'inscrire le modèle dans les politiques publiques.

Le modèle suscite un intérêt très fort : familles, média, Etat, collectivités et même à l'international (un programme démarré en Turquie, et nombreux contacts avec entreprises et associations hors de France : Chine, Suisse, Espagne, Brésil).

Dans quel contexte cette initiative a-t-elle été créée ?

En France, et dans bien d'autres pays, le taux d'emploi de la population des autistes dits sévères est encore quasi nul. Les perspectives qui leur sont offertes en termes d'insertion sociale et professionnelle sont très limitées. Ils sont majoritairement orientés vers des centres occupationnels.

Le modèle VETA inventé en 2014 par Jean-François Dufresne, père d'un jeune homme atteint d'un trouble du spectre autistique (TSA), a fait la démonstration qu'une autre vie est possible pour eux.

Convaincu que, sous réserve d'un accompagnement adapté, les jeunes autistes avec déficience intellectuelle peuvent travailler en milieu ordinaire et mener une vie d'adulte digne et accomplie, il a lancé un dispositif expérimental inédit dans une usine du groupe Andros (Eure-et-Loire), dont il est alors directeur général.

10 ans plus tard, le dispositif est un cours d'essaimage dans toute la France et au-delà.

Quel est le public cible de cette initiative ?

Le programme s'adresse aux jeunes autistes sévères avec déficience intellectuelle de En âge de travailler Notre cible potentielle, en France seulement, est supérieure à 100.000 personnes.

Le modèle cible également les collaborateurs des entreprises partenaires qui bénéficient de formation et d'un accompagnement dans la durée par les équipes VETA pour soutenir l'intégration personnes autistes dans leur effectif.

Enfin, les structures du secteur médico-social sont formées pour que les professionnels s'approprient les outils et la méthodologie VETA.

Décrivez l'initiative

L'association identifie, forme et soutient les acteurs des territoires qui s'engagent autour d'un même dispositif VETA d'inclusion des personnes autistes : entreprises partenaires, Agence régionale de santé, Conseil départemental, MDPH, structures médico-sociales etc.

En amont, l'association VETA réalise les études de faisabilité validant la possibilité de déployer les dispositifs, consistant à observer et analyser l'environnement de chaque site de production concerné, sa structuration et les postes de travail.

La méthodologie VETA prend en compte la personne autiste dans toutes ses dimensions. L'accompagnement global, à la fois sur le plan professionnel et personnel, est la condition d'une insertion professionnelle durable. Durant les 6 premiers mois (renouvelable une fois), l'adulte autiste a la qualité de travailleur d'ESAT mis à disposition de l'entreprise.

A l'issue de cette période de montée en compétences et d'autonomisation très progressive, après concertation entre l'entreprise et l'équipe médico-sociale en charge de l'accompagnement, les personnes autistes sont, pour la grande majorité, recrutées en contrat à durée indéterminée (CDI) à mi-temps dans l'usine.

En parallèle de l'emploi en milieu ordinaire, le dispositif intègre une dimension sociale avec un accompagnement vers l'autonomie au sein d'un lieu de vie. Les apprentissages sont individualisés selon les besoins et souhaits de chaque personne : mobilité, accès aux services essentiels de la vie ordinaire, soins...

Bilan et résultats

Au premier semestre 2024, 9 dispositifs étaient actifs en France, mobilisant 12 entreprises accompagnées et dont les équipes ont été formées.

Cela représente 50 jeunes autistes sont actuellement en contrat en milieu ordinaire à mi-temps dans les dispositifs déjà lancés, dont 4 sont mis à disposition par un ESAT pour les 6 premiers mois, les autres sont en CDI.

- ALLIER (3) PME MOULINS
- CORRÈZE (19) ANDROS CONFISERIE
- EURE-ET-LOIR (28) NOVANDIE Auneau
- EURE-ET-LOIR (28) GUERLAIN
- EURE-ET-LOIR (28) DIOR
- FINISTÈRE (29) MERALLIANCE
- INDRE (36) BARILLA
- LOIRE (42) AFFRAIS
- LOIRET (45) L'ORÉAL ORMES
- LOIRET (45) DIOR
- OISE (60) L'ORÉAL LASSIGNY
- SEINE-SAINT-DENIS (93) L'ORÉAL AULNAY

Entre 2021, démarrage de la phase d'essaimage, 60 études de faisabilité ont été réalisées dans des entreprises intéressées. 8 nouveaux dispositifs ont été lancés, s'ajoutant au prototype en Eure et Loire et 20 projets sont validés, en attente de financement par l'ARS et le Conseil département (CD) concernés.

Nombre de collaborateurs touchés directement		
Janvier – Juin 2024		En 2024, 50 salariés étaient en contrat dans les dispositifs, dont 4 sont mis à disposition par un ESAT dans l'entreprise (6 premiers mois du parcours) et les autres sont en CDI de droit commun à mi-temps. En incluant les familles, cela représente au moins le double de bénéficiaires directs, soit une centaine de personnes. Au sein des 9 entreprises déjà partenaires, les collaborateurs des usines sont directement touchés soit entre 1000 et 2000 personnes. 15 établissements sociaux et médico sociaux (ESMS) sont impliqués dans les dispositifs soit une centaine de travailleurs sociaux touchés.
2023	100	En 2023, 43 personnes autistes sévères étaient en CDI dans les dispositifs. En incluant les familles, cela représente au moins le double de bénéficiaires directs, soit près de 100 personnes.
2022	80	En 2022, 37 personnes autistes sévères étaient en CDI dans les dispositifs. En incluant les familles, cela représente au moins le double de bénéficiaires directs, soit environ quatre-vingts personnes.
2021	60	En 2021, 27 personnes autistes sévères étaient en CDI dans les dispositifs. En incluant les familles, cela représente au moins le double de bénéficiaires directs, soit une soixantaine de personnes.
Année de création	40	En 2020, 18 personnes autistes sévères étaient en CDI dans les dispositifs. En incluant les familles, cela représente au moins le double de bénéficiaires directs, soit une quarantaine de personnes.
Nombre de collaborateurs touchés indirectement		
Depuis la création de l'initiative	450	450 collaborateurs d'entreprise ont été formés et sensibilisés à l'inclusion dans l'emploi des personnes autistes.
Nombre de personnes externes touchées		
Depuis la création de l'initiative		Le modèle bénéficiant d'un rayonnement important dans le milieu du handicap et des entreprises (au titre de la responsabilité sociale et environnementale et au-delà), le nombre de personnes extérieures touchées par l'initiative est très importante. On peut citer les canaux suivants : - LinkedIn : 70 post par la directrice depuis janvier 2024 - Salons et événements : Viva Technology, groupe de travail à l'assemblée des départements de France, Inclusiv'Day, LADAPT Normandie - Interventions en entreprise : exemple Groupe LVMH , L'Oréal, Andros, Guerlain

De quelles données chiffrées disposez-vous permettant de mesurer l'impact de l'initiative ?

Impact sur la sensibilisation des professionnels médico-sociaux :

- 64% des professionnels des ESMS perçoivent de l'amélioration de leur capacité à accompagner les adultes autistes dans l'emploi ordinaire

Impact sur les connaissances des entreprises :

- 90% des collaborateurs ont pris conscience des capacités et du potentiel des adultes autistes avec déficience intellectuelle
- 75% des collaborateurs des entreprises déclarent avoir amélioré leur capacité à intégrer et travailler avec adultes autistes

Impact de l'association :

- 76% des collaborateurs des entreprises déclarent que VETA ont contribué à l'adaptation de leur pratique professionnelles

Cf. Etude d'impact KOREIS (septembre 2023)

En quoi cette initiative est-elle innovante?

VETA est la seule organisation en France en mesure d'essaimer à grande échelle et dans tous types de territoires et d'entreprises ce modèle inédit d'inclusion des autistes sévère.

A partir de process rigoureux et d'une méthodologie innovante, VETA a conçu une nouvelle forme d'accompagnement basée sur le droit commun et la vie ordinaire : les personnes sont insérées dans l'emploi en CDI dans une entreprise et ont progressivement accès à l'autonomie, tout en bénéficiant d'un accompagnement soutenu et expert.

Le modèle VETA peut transformer en profondeur le regard sur les personnes autistes et les pratiques de prise en charge, en démontrant leur capacité à exercer une activité professionnelle en milieu ordinaire, et leur contribution au sein du collectif de l'entreprise. VETA fait la démonstration qu'il existe, pour les personnes autistes, une alternative à la seule prise en charge médico-sociale ou uniquement familiale, pour un coût raisonnable pour la collectivité

Pour en savoir plus

- <https://www.vivreetravaillerautrement.org>